

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
TOULOUSE 3

Demande de renseignements n° 3104P03 2026H2386 (91)
déposée le 13/04/2026, par Maître ARCANTHE

Réf. dossier : HF FLOURENS ZA39

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 01/01/1976 au 17/03/2026 (date de mise à jour fichier)
[x] Il n'existe aucune formalité au fichier immobilier non informatisé,

[x] Il n'existe que les 3 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :
du 18/03/2026 au 13/04/2026 (date de dépôt de la demande)
[x] Il n'existe aucune formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A TOULOUSE 3, le 14/04/2026

Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des finances publiques,

CAVOVENTES.FR

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 01/01/1976 AU 17/03/2026

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 21/02/2013	Référence d'enlissement : 3104P01 2013P2541	Date de l'acte : 21/02/2013
	Nature de l'acte : PROCES-VERBAL DU CADASTRE n° 386 P		
	Rédacteur : CDIF TOULOUSE RANGUEIL / TOULOUSE		

Disposition n° 1 de la formalité 3104P01 2013P2541 : DIVISIONS DE PARCELLES

Immeuble mère						Immeuble fille					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
FLOURENS		ZA	16			FLOURENS		ZA	39 à 40		
FLOURENS		ZA	19			FLOURENS		ZA	41 à 43		
FLOURENS		ZA	20			FLOURENS		ZA	44 à 45		

N° d'ordre : 2	Date de dépôt : 21/10/2024	Référence d'enlissement : 3104P03 2024P28604	Date de l'acte : 08/02/2019
	Nature de l'acte : JUGEMENT DU TGI DE TOULOUSE		
	Rédacteur : TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE / TOULOUSE		

Disposition n° 1 de la formalité 3104P03 2024P28604 :

Disposant, Donateur		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1		
2		
3		
Bénéficiaire, Donataire		
Numéro		e ou N° d'identité
1		
2		
3		

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1976 AU 17/03/2026

Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
tous	PI	FLOURENS	ZA 39 ZA 43 à ZA 44		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 0 EUR

Complément : Jugement contradictoire et en premier ressort du TGI de Toulouse en date du 08/02/2019, désigne Maître CHABERT pour procéder au partage de la succession, et attribue préférentiellement au bénéficiaire n° 3 le bien immobilier à FLOURENS ZA 39.

N° d'ordre : 3	Date de dépôt : 21/10/2024 Nature de l'acte : ARRET DE LA COUR D APPEL DE TOULOUSE Rédacteur : COUR D APPEL / TOULOUSE	Référence d'enlissement : 3104P03 2024P28605	Date de l'acte : 20/09/2022
----------------	--	--	-----------------------------

Disposition n° 1 de la formalité 3104P03 2024P28605 :

Disposant, Donateur		
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1		
2		
3		
Bénéficiaire, Donataire		
Numéro		ce ou N° d'identité
1		
2		
3		

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1976 AU 17/03/2026

Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
tous	PI	FLOURENS	ZA 39 ZA 43 à ZA 44		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 0 EUR

Complément : Arrêt de la Cour d'Appel de Toulouse en date du 20/02/2022, infirme le jugement du TGI du 08/02/2019, sur l'attribution préférentielle de ZA 39 sur la commune de FLOURENS, et ordonne la licitation du bien à la barre du Tribunal Judiciaire de Toulouse et confirme le surplus du jugement.

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 4 pages y compris le certificat.